

COLLÈGE DE ST. CÉSAIRE

Comté de Rouville, Canada.

PROSPECTUS.

Cet établissement fondé par le Rev. J. A. Provençal est consacré à l'enseignement des enfants et des jeunes gens, qui se destinent au commerce et à l'industrie. Il est sous la direction des Religieux de Ste-Croix. Le cours d'étude est de cinq années sans y comprendre la classe préparatoire.

-Par un arrangement conclu entre MM. les commissaires d'école et la corporation du Collège, la classe de l'arrondissement du village St-Césaire, se fait dans le Collège même, et sous la surveillance de M. le Supérieur; ce qui permet de recevoir dans le pensionnat des enfants plus jeunes et moins avancés que ceux que l'on admet ordinairement dans les collèges.

Les principales branches de l'enseignement sont: les langues française et anglaise, la Calligraphie, l'Arithmétique dans toutes ses parties, la Géographie, les Histoires, l'Algèbre; la Géométrie, la Tenue des Livres, l'Histoire Naturelle, la Littérature et la Rhétorique, l'Architecture et le Dessin, la Télégraphie et la Phonographie, des notions sur la Physique et sur la Logique pratique ainsi que des notions élémentaires sur les sciences.

CONDITIONS D'ADMISSION.

L'année scolaire est de dix mois.

Pension par mois	\$8.00
Enseignement	2.00
Lit, garniture et blanchissage de lit	1.50
Blanchissage et raccommodage	1.50
Abonnement à la Bibliothèque	0.20
Langue Allemande (à volonté)	2.00
Piano	2.00
Violon	2.00